Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900872-20251208-D202554-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025/54

Conseillers en exercice : 13
Quorum : 07
Conseillers présents : 09
Conseillers ayant pris part au vote : 10
Date de convocation : 03/12/2025

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal réuni le Lundi 08 décembre 2025, dans la salle du Conseil municipal à 18H30 sous la présidence de Yves TYMEN, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Emmanuelle LE STUM excusée et représentée par Isabelle KERVAREC ; Céline BOUREAU, excusée ; Pauline DUVACHER, excusée et Jenna TANGUY, excusée.

Absent :

Secrétaire de séance : Régis ANSQUER

Objet : Remplacement de menuiserie R+1 maison cœur de bourg

Présentation : Yves TYMEN

VU *le devis complémentaire de l'entreprise Le Grand pour le remplacement de menuiserie au R+1 de la Maison Cœur de Bourg ;*

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de changer les autres menuiseries de la façade du R+1 de la maison Cœur de Bourg.

Ainsi, il présente aux membres du Conseil municipal le devis de l'entreprise Le Grand pour le remplacement de 8 fenêtres d'un montant de 18 497,16 € HT soit 22 196,59 € TTC.

Il y a lieu de se prononcer sur ce devis.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré**,**

DECIDE

par : 10 voix pour - 0 abstention - 0 voix contre

- **DE VALIDER** ce devis de l'entreprise Le Grand pour un montant total de 18 497,16 € HT soit 22 196,59 € TTC.

Pour extrait certifié conforme

Le Juch, le 18/12/2025

MAIRIE DU JUCH (Finistère)

Le secrétaire de séance

Le Maire, Yves TYMEN